



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16/09/2026 à Lyon - pour une diffusion immédiate

Le loup s'installe dans le Rhône : plutôt que de l'exclure, préparons la cohabitation

L'installation du loup est désormais confirmée dans le département du Rhône. L'observation de louveteaux dans le massif du Pilat atteste de la reproduction de l'espèce et de la constitution d'une première meute sur le territoire. Alors que les attaques sur les troupeaux se multiplient et que le préfet du Rhône vient d'autoriser la mobilisation des lieutenants de loupeterie pour des tirs de défense, nos associations appellent à regarder cette situation avec lucidité : le loup est en train de recoloniser progressivement tout le territoire français.

Cette installation départementale est une bonne nouvelle pour la biodiversité et la santé de notre environnement. Plutôt que de chercher à repousser indéfiniment cette dynamique, nous devons concentrer nos efforts sur les conditions d'une cohabitation durable.

Les tirs létaux ne sont pas une solution à long terme

Des tirs létaux visant une nouvelle et première meute en installation dans le Pilat tendraient davantage à son éradication qu'à sa gestion. Clôtures électriques adaptées, chiens de protection, présence humaine, programmes de terrains sur la base du bénévolat, ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années. Grâce à la volonté des éleveurs de protéger leurs troupeaux en bénéficiant des appuis techniques et financiers mis à disposition dans le cadre du Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage 2024-2029 (PNA), les dommages, quand ils ne sont pas stoppés, sont largement contenus.

Enfin, nos associations préconisent, quand il est nécessaire, le tir d'effarouchement déjà prévu dans le protocole de gradation des moyens de protection des troupeaux dans le cadre du PNA.

De plus, nos associations rappellent que les grands prédateurs jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes, notamment par leur contribution à la régulation des ongulés.

Repousser le loup aujourd'hui, c'est retarder une évolution nécessaire

Nous entendons et comprenons la détresse des éleveurs confrontés aux attaques et refusons d'opposer protection du loup et défense de l'élevage. Pour nos associations, la priorité doit être donnée à la prévention des attaques, à la protection des troupeaux et à l'adaptation des pratiques pastorales.

Nos associations souhaitent prendre part à cette réflexion collective aux côtés des éleveurs, des collectivités, des services de l'État et des autres acteurs concernés.

Contact presse

ASPAS : Thierry RUF - 06 10 27 44 23

FNE Loire : André ULMER, Référent Loup - andre.ulmer@free.fr

FNE Rhône : Salomé BOURG, Directrice opérationnelle - 06 25 24 16 90

LPO AuRA : Patrice FRANCO, Directeur territorial Rhône et Métropole de Lyon – 06 89 78 70 19